

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCITAIN

Compte Rendu du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 à 19h00
Salle des fêtes –SALESCHES -

Etaient présents les délégués titulaires des communes de :

- 1 délégué de BEAUDIGNIES
- 2 délégués de BRY
- 1 délégué d'ENGLEFONTAINE
- 2 délégués d'ETH
- 1 délégué de FRASNOY
- 2 délégués de GHISSIGNIES
- 3 délégués de GOMMEGNIES
- 2 délégués d' HECQ
- 3 délégués de JENLAIN
- 2 délégués de JOLIMETZ
- 5 délégués du QUESNOY
- 2 délégués de LOUVIGNIES-QUESNOY
- 2 délégués de MARESCHES
- 2 délégués de NEUVILLE-EN-AVESNOIS
- 2 délégués d'ORSINVAL
- 4 délégués de POIX DU NORD
- 1 délégué de POTELLE
- 1 délégué de PREUX AU SART
- 2 délégués de RAUCOURT AU BOIS
- 1 délégué de RUESNES
- 2 délégués de SAINT WAAST LA VALLEE
- 2 délégués de SALESCHES
- 2 délégués de SEPMERIES
- 1 délégué de VENDEGIES-AU-BOIS
- 2 délégués de VILLEREAU
- 1 délégué de VILLERS-POL
- 2 délégués de WARGNIES-LE-GRAND
- 1 délégué de WARGNIES-LE-PETIT

Etaient absents et excusés 13 délégués titulaires des communes sur 67 :

- 1 délégué de BEAUDIGNIES
- 2 délégués d'ENGLEFONTAINE
- 1 délégué de FRASNOY
- 1 délégué de GOMMEGNIES
- 1 délégué de POTELLE
- 1 délégué de PREUX AU SART
- 1 délégué de RUESNES
- 1 délégué de VENDEGIES AU BOIS
- 2 délégués de VILLERS POL
- 1 délégué de WARGNIES LE GRAND
- 1 délégué de WARGNIES LE PETIT

Ordre du Jour :

- 1/ Activités et propositions des commissions
- 2/ Actualisation des compétences
- 3/ Restauration du patrimoine régional rural non protégé
- 4/ Changement de siège de la Communauté de Communes du Quercitain
- 5/ Représentation de la Communauté de Communes du Quercitain à
 - L'Etablissement Public Foncier (EPF)
 - L'Agence Régionale Hospitalière (ARH)

Monsieur Brasseur, Maire de Ruesnes, Président de la Communauté de Communes du Quercitain, remercie Monsieur Yves Marchand, Maire de Salesches, d'accueillir le Conseil Communautaire et procède à l'appel des délégués.

1/ Activités et propositions des commissions

- Culture/Communication

Monsieur Jean Pierre Ramette, Maire d'Eth, Vice-président en charge de la Culture et de la Communication fait distribuer aux délégués un dépliant édité par la CCQ. Ce document reprend les activités culturelles de juin à décembre 2010. Il évoque l'évolution de la politique culturelle départementale. On parle désormais de développement culturel et plus de diffusion. Les projets doivent être « de territoire ».

Le diagnostic demandé par le Département, réalisé par Stéphane Hirschi avance bien. Il présentera l'avant dernière étape de son rapport à la réunion de la commission culture prévue à Poix du Nord le lundi 28 juin. La dernière étape est prévue en septembre devant l'assemblée communautaire.

- Valorisation Energétique/Environnement

Monsieur Guislain Cambier, Maire de Potelle, Vice-président en charge de la Valorisation Energétique et de l'Environnement rappelle que les maires ont été destinataires d'un mail, envoyé par ses soins, relatif à 3 documents sur :

- la tarification incitative,
- le grenelle 2
- le mode de fonctionnement du service « déchets » de la Communauté de Communes du Pays de Maroilles et de Mormal (2C2M).

Les sujets abordés lors de la dernière commission Environnement/Valorisation Energétique :

- La présentation de la tarification incitative par TEMACO, notre prestataire de bacs
- L'état d'avancement du programme local de prévention
- Les taux de refus de tri des communes
- Les dépôts sauvages en entrées de villages
- Les différentes animations proposées par les communes dans le cadre de la semaine du développement durable, de la réduction des déchets et de l'opération « nettoyons la nature »
- La promotion du compostage individuel

Pour exemple : dans l'agglomération nantaise : 53% des foyers ont été équipés, ce qui a permis de réduire de 10kg/an/habitant les tonnages de déchets ménagers et de 7% les apports de déchets verts en déchetterie.

Actuellement la CCQ a reçu 430 demandes de composteurs, dernier délai le 30/06/2010.

Les écoles qui le souhaitent pourront avoir un composteur pédagogique (un courrier a été transmis aux maires à ce sujet). Inscription auprès de Cécile Huin au 03.27.09.04.61 avant le 30 juin.

L'appel d'offre sera lancé cet été pour une distribution à l'automne.

Un service de collecte des pots de peinture a été mis en place à la déchetterie du Quesnoy. Monsieur Cambier déplore que les usagers y déposent des bidons pratiquement pleins au lieu de les utiliser.

Monsieur Cloez, Adjoint au Maire de Poix du Nord, insiste sur le fait que les vendeurs doivent reprendre les restes de peinture.

Monsieur Cambier ajoute que cette notion de responsabilité du producteur vis-à-vis du déchet qu'il produit est renforcée dans le Grenelle 2. Malheureusement, cette mesure est très peu appliquée actuellement.

Monsieur Marchand incite les communes qui en ont l'utilité à acquérir un composteur. Le mode de paiement est à déterminer.

A savoir : le composteur n'est pas destiné à recevoir uniquement des tontes. Pour une bonne utilisation, il est indispensable d'y mettre d'autres déchets (ex : restes de repas).

Monsieur Cloez pose la question du brûlage à l'air libre et de la réglementation correspondante.

Monsieur Cambier répond qu'il y a un arrêté préfectoral l'interdisant. Mais c'est une pratique courante dans les communes.

- Action Economique

Monsieur Raoult, Sénateur Maire du Quesnoy, Vice-président en charge de l'action économique informe les délégués qu'environ 54 % de la superficie de la future zone d'activités de Wargnies le Grand est acheté. Il reste une parcelle de 3 ha 49 a 60 ca à négocier avec le propriétaire. Celui-ci refuse de vendre au prix proposé par les domaines.

- Action Sociale

Madame Elisabeth Debruille, Maire d'Orsinval, Vice-présidente en charge de l'Action Sociale précise que concernant le RSA, des projets sont subventionnés par le Conseil Général. Les actions retenues sont le Théâtre et l'alcoologie. L'action théâtre sera mise en place pour 20 bénéficiaires en partenariat avec le Théâtre du Bimberlot.

Madame Debruille fait un point sur une rencontre avec Monsieur SEGNIER, pour un projet de création d'une épicerie solidaire (Epi'Sol) en associant les Restos du Cœur et le Secours Catholique qui sont favorables au projet en partenariat avec la CCQ.

Un dernier point est évoqué, celui du réseau « santé-solidarité ». La vice-présidente explique à l'assemblée que des rencontres entre élus, conseillers municipaux et responsables d'associations ont lieu. Monsieur Ramette et monsieur Fréhaut s'y sont associés. Le but est d'aider les associations à monter des projets.

Elle explique à l'assemblée que l'Association départementale d'accompagnement du judiciaire (ADAJ) peut remplacer la maison de justice. C'est un service aussi important que le CIDFF, qui aide jusqu'au jugement. Elle se présentera à la rentrée au conseil communautaire.

Madame Burlion, adjointe au Maire du Quesnoy ajoute qu'il faudrait se rapprocher de la ville de NEVERS concernant EPI'SOL.

Monsieur Brasseur ajoute que la ville de FEIGNIES l'a mis en place également.

Madame Debrulle annonce qu'un reportage sur les restos du cœur a eu lieu récemment sur une chaîne télévisée, ils ont l'obligation de rester ouvert constamment.

- Jeunesse & Sports

Monsieur André Fréhaut, Maire de Villereau, Vice-président en charge de la Jeunesse et des sports fait un point sur le séjour d'été pour 60 jeunes âgés de 14 à 16 ans. 19 communes sont représentées sur 28. Il rappelle que le cout du séjour est de 50 000€. Le reste à charge pour la CCQ est de 15 000 €. Il explique que la participation des familles a augmenté par rapport à l'an dernier (10 500€ en 2010 et 7 200 € en 2009) avec des tarifs qui s'adaptent aux différents quotients familiaux. Il énumère les différentes tranches et précise que 57 % des familles participent financièrement à hauteur de 90 €.

Madame Burlion demande si le caractère social de cette action est respecté.

Monsieur Fréhaut répond que oui, la vocation sociale est respectée car la plus grande majorité des familles se situe dans la 1^{ère} tranche.

Concernant le Relais Assistantes Maternelles (RAM), Monsieur Fréhaut annonce que le service a très bien démarré. Des animations ont lieu sur le territoire avec une répartition géographique équitable. Un planning d'animations a été envoyé à chaque mairie et aux assistantes maternelles.

Le vice-président évoque un nouveau sujet, celui des Accueils de Loisirs Sans Hébergement sur le territoire. Il rappelle que la CCQ participe financièrement à hauteur de 4€/jour/enfant. Cette action en faveur des organisateurs d'ALSH est remise en question par les services de l'état. Monsieur Fréhaut annonce qu'il a organisé une réunion avec les communes concernées afin de débattre du sujet. La préoccupation majeure est de conserver les 4 €, si la sous-préfecture refuse cette action il faudra travailler sur une étude d'harmonisation des ALSH dès septembre.

- Cadre de vie

Monsieur Claude Laurent, Maire de Jenlain, Vice-président en charge du cadre de vie annonce que concernant l'éclairage public le montant des travaux HT s'élève à 43 102,17 €, une subvention DGE à hauteur de 16 809,85 € (39 %) est attendue. Les communes concernées sont VILLEREAU - VILLERS POL - SEPMERIES - BRY- JENLAIN et GOMMEGNIES. Il ajoute qu'il reste les lanternes « RIVIERA » à poser (en commande). L'installation est imminente.

Monsieur Laurent fait un point sur les haies bocagères, soit environ 250 km de haies recensés pour les agriculteurs intéressés. Le dossier de demande d'aide financière sera présenté au Conseil Général.

Concernant le plan de gestion des cours d'eau, les prestataires sont le groupement Haskoning-Valétudes- CPIE Val d'Authie, le maître d'Ouvrage est la Communauté de Communes du Quercitain.

L'intitulé de l'étude : Plan de gestion des cours d'eau du territoire de la Communauté de Communes du Quercitain

Objectifs : planifier sur 5 années les actions à entreprendre « sur » et « autour » de la rivière pour atteindre le *bon état écologique* demandé par la Directive Cadre sur l' Eau

Cible : Les cours d'eau de la CCQ à l'échelle du bassin versant

Moyens : Relevés de terrain sur les 140 km de cours d'eau suivis d'une proposition de mesures hiérarchisées et chiffrées pour la restauration, la gestion et la valorisation durable de l'hydro système

Le dossier loi sur l'eau et la déclaration d'intérêt général seront rédigés après la validation par le comité de pilotage

Réunions techniques et réunions de présentation

Planning : de juin 2010 à juin 2012

Budget : 149 300 € HT Aides financières : 70 % Agence de l'Eau Artois-Picardie 10 % Conseil Général du Nord

Partenaires : La Fédération de Pêche du Nord - L'Agence de l'Eau Artois-Picardie - Le Conseil Général du Nord - Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois

2/ Actualisation des compétences

Monsieur Brasseur annonce que le projet de statuts a été envoyé en novembre 2008. En mars 2010, le sous préfet approuve globalement le projet mais quelques points sont à revoir. Un débat s'instaure sur les modifications apportées aux statuts selon le document joint à la convocation.

Le président demande d'acter le document.

L'assemblée adopte le document à l'unanimité.

Monsieur Brasseur ajoute que les conseils municipaux devront délibérer.

3/ Restauration du patrimoine régional rural non protégé

Monsieur Ramette explique que la Région met en place un programme d'aide à la restauration du patrimoine régional rural non protégé. Pour cela, elle compte s'appuyer, en liaison avec les architectes des bâtiments de France, sur les compétences techniques acquises dans ce domaine par la Fondation du Patrimoine et les possibilités financières que lui procure son statut de fondation reconnue d'utilité publique. Il s'agit d'une convention signée pour 3 ans avec une subvention plafonnée à 75 000 €.

Monsieur Jean-Noel Brichant, maire de Maresches demande la possibilité d'étendre la convention à d'autres bâtiments.

4/ Changement de siège de la Communauté de Communes du Quercitain

Les locaux actuels de la CCQ, loués à la ville du Quesnoy, deviennent trop étroits et surtout sont inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.

La mise en vente des bâtiments « Duarte » route de Valenciennes au Quesnoy a conforté l'idée d'un éventuel changement de siège de la CCQ.

Les membres du bureau ont visité le bâtiment « Duarte » de 5000 m². Il semble ne pas répondre aux besoins de la CCQ en raison de sa trop grande superficie et de l'importance des travaux pour les rendre fonctionnels. Après consultation auprès des Maires, ceux-ci sont favorables à la construction d'une maison intercommunale. Un bâtiment neuf serait subventionné à hauteur de 40% par le Département et 10% par la région s'il est « Haute Qualité Environnementale » HQE. Pour répondre à la demande de certains délégués communautaires, Monsieur Brasseur souligne l'importance de rester sur Le Quesnoy pour la centralité. Il ajoute la possibilité de construire sur la friche de COFRADEC après la dépollution (friche rachetée par EPF) ou sur un autre terrain.

Monsieur Claude Laurent demande des renseignements concernant le terrain de Bricomarché.

Monsieur Brasseur répond que le terrain appartient à Intermarché.

Monsieur Paul Raoult ajoute que le bâtiment du centre Cernay est devenu complètement inadapté et qu'il n'est pas question que la ville du Quesnoy entreprenne des travaux. Il souligne pour exemple le fonctionnement de l'école intercommunale de musique dans les bâtiments communaux à la charge des communes. Il est important d'avoir des bâtiments fonctionnels, adaptés et confortables pour une gestion centralisée des services. Un débat s'instaure sur la faisabilité d'une étude chiffrée, avec plusieurs variantes (propriétaire ou locataire) avec présentation chiffrée aux élus.

L'assemblée est favorable à l'unanimité pour l'étude de faisabilité.

5/ Représentation de la Communauté de Communes du Quercitain à

• L'Établissement Public Foncier (EPF)

Monsieur Brasseur annonce à l'assemblée que la seule commune concernée par l'EPF est Le Quesnoy. Il propose que Monsieur Paul Raoult soit élu délégué de la CCQ à l'EPF. A l'unanimité l'assemblée vote favorablement à cette nomination.

• L'Agence Régionale Hospitalière (ARH)

Monsieur Brasseur informe les élus, que les Maires des communes sont membres de droit. Le président de la CCQ est désigné, Monsieur André Fréhaut se présente comme suppléant.

L'assemblée est favorable à l'unanimité.

Monsieur Brasseur attire l'attention des élus concernant une vague de vol dans les communes du territoire. Il faut être vigilant et protéger les bâtiments.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite l'assemblée au traditionnel verre de l'amitié.